

LE BPJEPS ACTIVITÉS DU CIRQUE À TRAJECTOIRE FORMATION C'EST...

- Un partenariat avec la FRECS s'appuyant sur 3 écoles de cirque, titulaires de l'agrément qualité pratique amateur délivrée par la FFEC, pour la conception et les interventions dans la formation (en partie sous chapiteau) : Graine de cirque à Strasbourg, L'Odyssée du cirque à Héricourt et Passe-Muraille à Besançon.

- La Maison des Métiers de la Ville à Montbéliard : lieu ressource, laboratoire d'échanges, espace de rencontres.

- Une formation unique en Bourgogne Franche-Comté et Grand Est, répondant à une forte demande des employeurs.

- Un stage d'immersion d'une semaine en école de cirque.

LE FINANCEMENT

Coût de la formation :

8652 € + 50 €

de frais de dossier (les personnes demandeuses d'emploi en sont exonérées).

Coût horaire de la formation : 12€

Coût en modulaire :

UC 1 (168 heures) : 2016 €

UC 2 (168 heures) : 2016 €

UC 3 (182 heures) : 2184 €

UC 4 (168 heures) : 2016 €

Positionnement (35h) :

420€

PRISES EN CHARGE POSSIBLES

FORMATION
ÉLIGIBLE AU

CPF

Plus d'informations sur le CPF monétisé sur : www.moncompteactivite.gouv.fr

Formation éligible au CPF de transition professionnelle, au Plan de développement des compétences, au contrat de professionnalisation, au contrat d'apprentissage, à la PRO-A (reconversion ou promotion alternance). Suivant le statut du stagiaire, différentes prises en charge du coût de la formation sont envisageables (employeur, Pôle Emploi,...)

Nous contacter pour plus d'informations.

INFOS PRATIQUES

Horaires de la formation :

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

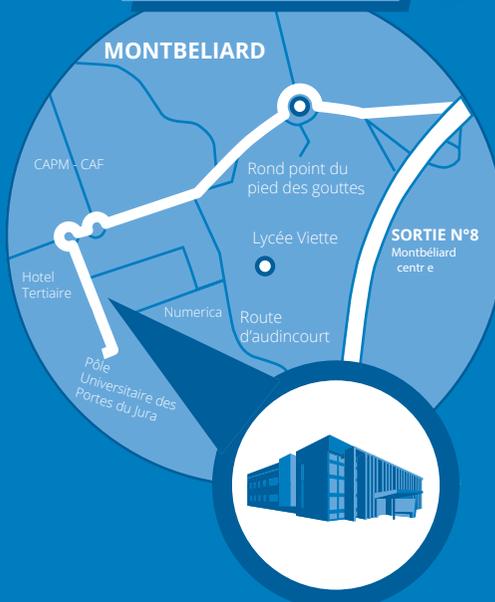
Lieux de la formation :

- Montbéliard (25)
- Besançon (25)
- Héricourt (70)
- Strasbourg (67)

Des journées de Formation Ouverte à Distance (FOAD) sont prévues dans la formation.

**Trajectoire
formation**

PLAN & CONTACT



Maison des Métiers de la Ville

13 avenue Léon Blum
25200 Montbéliard

Tél. 03 81 96 70 92

www.trajectoire-formation.com

Contact : pauline.fattelay@trajectoire-formation.com

Formation proposée avec le concours de :



**Animateur
professionnel**

Activités du
cirque

Formation en alternance

En partenariat avec

FRANCHE-COMTÉ
Fédération Régionale
des Écoles de Cirque

BP JEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Homologué de niveau 4 (équivalent Baccalauréat) Spécialité « Animateur »

**DU 5 SEPTEMBRE 2022
AU 20 JUIN 2023
À MONTBÉLIARD**

Conception : Martin Sombsthay

**Trajectoire
formation**

Animateur.trice professionnel.le

LE MÉTIER

L'animateur.trice activités du cirque :

- conçoit et anime des séances d'animation utilisant les 5 familles du cirque (acrobatie, équilibre sur objets, jonglerie, expression, aérien), sous chapiteau ou en structure ;
- utilise la culture et les techniques circassiennes au service des valeurs de l'éducation populaire ;
- conçoit et met en oeuvre des projets d'animation mobilisant les arts du cirque ;
- contribue à la diffusion et l'accessibilité des arts du cirque pour tous.

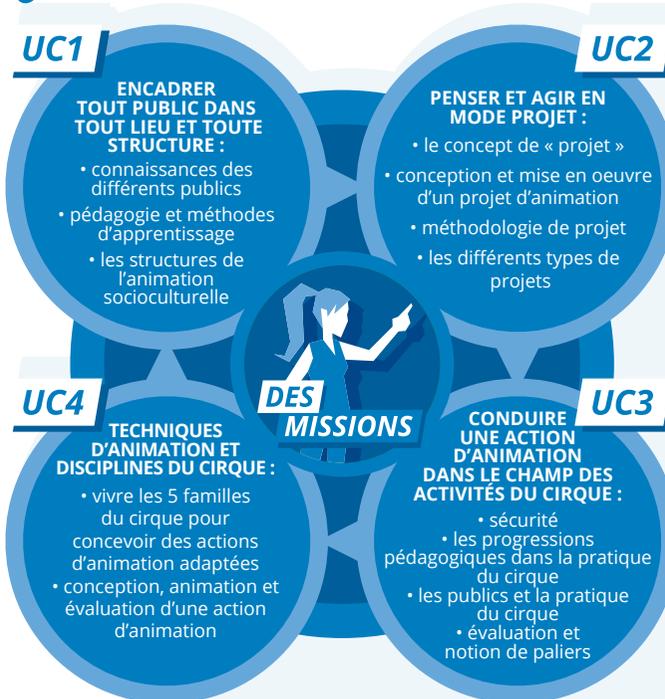
Ma vie, mon métier :

« Je suis animateur spécialisé cirque dans un centre socioculturel. Mes semaines s'organisent entre les projets avec les écoles et les ateliers hebdomadaires avec les enfants.

Une partie des projets se déroule à l'extérieur, en itinérance, ce qui demande pas mal de préparation pour le matériel et l'organisation de l'espace. Mais ça nous permet de toucher un public qui ne connaît pas du tout le cirque et qui n'en n'aurait peut-être jamais fait sans ces projets. Et parfois, on retrouve ces enfants en ateliers hebdomadaires ensuite, parce qu'ils veulent continuer à pratiquer. Certains continuent même pendant des années et se spécialisent dans une discipline.

Moi, ma spécialité, c'est la jonglerie et c'est avec un stage de cirque que je suis « tombé dedans » enfant. A mon tour maintenant de susciter des vocations ! »

LA FORMATION

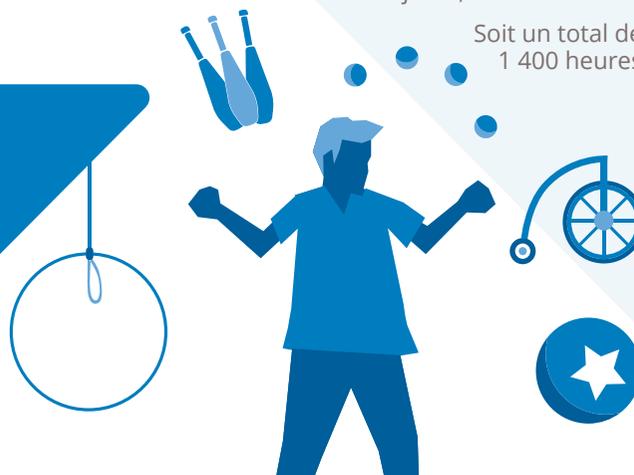


Durée totale :

En centre de formation :
103 jours, soit 721 heures
(dont 5 jours de positionnement)

En stage pratique :
97 jours, soit 679 heures

Soit un total de
1 400 heures



ENTRER EN FORMATION

Pour s'informer sur la formation :

- Tous les vendredis matins de 9h à 13h à Trajectoire Formation à Montbéliard.

Conditions d'accès à la formation :

- Être titulaire du PSC1 ou équivalent.

Et réussir les TEP : tests techniques préalables à l'entrée (liste des gestes techniques à maîtriser sur notre site internet).

Ou être titulaire d'un des diplômes permettant d'être dispensé des tests techniques (liste sur notre site internet).

Pour passer les TEP :

Nous contacter pour accéder à la liste des pré-requis ainsi qu'aux modalités de passage des épreuves.

Inscription :

Dossier d'inscription et planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.

Epreuves de sélection :

SÉLECTIONS #1 :

2022
14 MARS

Dépôt de dossier de candidature

2022
25 MARS

Entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations

SÉLECTIONS #2 :

2022
30 MAI

Dépôt de dossier de candidature

2022
10 JUIN

Entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations

Formation en modulaire :

Chaque UC peut être suivie et validée séparément.

La formation peut également être réalisée en 2 ans, avec :

- UC 2 et 4 la première année
- UC 1 et 3 la deuxième année.

Après la formation :

Il est possible de poursuivre avec un CC DACM (Certificat Complémentaire de Direction d'Accueil Collectif de Mineurs), de juin à septembre 2023.